

## Ecole Primaire

Jacques  
Prévot  
\*

5 place de la Liberté

85770 Ile d'Elle

02 51 52 04 56

**CONSEIL D'ECOLE DU 06 NOVEMBRE 2017.**

### **PROCES VERBAL**

#### **Etaient présents :**

- M. Bluteau, maire de la commune
- Mme Raspiengeas, adjointe au maire chargée des affaires scolaires.
- M. Béthanis, DDEN
- M. Colas assurant la direction temporaire pour le conseil d'école.
- Mmes Chabirand, Chardac, Lecointre et Maazaz, enseignantes
- Mmes Clerté, Vigneron, représentantes des parents d'élèves
- M. Durreau directeur

#### **Etaient excusés :**

- M. Douriaud IEN
- Mme Ollivier, enseignante
- Mmes Souchet et Huard, représentantes des parents d'élèves

Le conseil d'école débute à 18 h 10, le directeur remercie les participants de leur présence et excuse l'absence de M. Douriaud et Mme Ollivier.

Un rappel de l'ordre du jour est fait :

- résultats des élections au comité de parents d'élèves.

- discussion et vote du règlement intérieur de l'école.
- Information relative au projet d'école, les actions éducatives.
- Les informations relatives au travail du RASED.
- Les dates de l'année scolaire: fêtes, sorties...
- désignation de commissaires aux comptes de la coopérative.
- Les travaux et investissements dans l'école.

Propos du directeur.	Intervenant	Prise de parole.
<p>1. <u>Accueil</u></p> <p>Présentation des participants. Rappel des compétences du conseil d'école et adoption du règlement intérieur du conseil d'école.</p> <p><i>Distribution du document 1 (règlement du conseil d'école) : lecture de ce document et adoption par les membres du conseil.</i></p> <p><b>En conclusion de ce point nous retenons que: <i>Le règlement intérieur du conseil d'école est adopté.</i></b></p> <p>2. <u>Résultats des élections au comité de parents d'élèves.</u></p> <p>Cette année il y eu 76 votants pour 155 inscrits soit 49 % de participation, ce qui est 8 points de moins que l'année précédente. Une liste de candidats n'appartenant pas à une association de parents d'élèves et une liste de candidats FCPE se sont partagées 4 postes sur les 5 postes à pourvoir. En effet, comme la liste d'union ne comportait que deux représentants et qu'elle a recueilli la majorité des suffrages, le 3ème poste remporté n'est pas pourvu. Le vote s'est majoritairement effectué par correspondance.</p> <p><b>En conclusion de ce point nous retenons que :</b></p>		

***Les élections se sont bien déroulées. Il y a eu une mobilisation moyenne cette année. On peut noter que cette année, il y a eu deux listes de candidats dont une qui représente la FCPE. La liste d'union a remporté 3 sièges, mais faute de candidat, deux seulement sont pourvus.***

3. Discussion et vote du règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur est relu. Un rappel est fait concernant les horaires de classe, le retour à la semaine de 4 jours amène les modifications suivantes : lundi, mardi, jeudi et vendredi, 9h/12h 13h30/16h30.

Le directeur rappelle l'importance de l'obligation et de l'assiduité scolaire. L'absentéisme est déclaré dès 4 demi-journées non justifiées dans le mois.

De même, lors d'un retard, il est demandé aux parents d'accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à la classe pour éviter un défaut de surveillance.

Le règlement intérieur doit bien souligner la responsabilité des parents notamment à l'élémentaire.

**En conclusion de ce point nous retenons que :**

***Le règlement intérieur, avec les modifications dues au retour à la semaine de quatre jours, est voté.***

4. Informations relatives au projet d'école, les actions éducatives.

Le projet d'école, a fait l'objet d'une réécriture pour les 4 années à venir. Il a été élaboré en équipe, cette année.

Les 3 axes, dans la continuité du précédent projet d'école et en lien avec notre observation des réussites et difficultés spécifiques à l'école

Mme  
Vigneron

Combien de temps attendez-vous si les parents sont en retard ?

M. Durreau explique que si les enseignants sont prévenus en amont, ils peuvent attendre jusqu'à 16h40. De toute façon, les enfants sont envoyés à la garderie s'il n'y a pas d'autorisation écrite de sortie.

et au réseau, sont :

**- Renforcer une la culture et les compétences scientifiques.**

L'objectif est de favoriser la structuration de la pensée mathématique et scientifique de l'enfant.

**- Renforcer la culture et les compétences langagières et littéraires.**

L'objectif est d'améliorer les compétences langagières orales et écrites au travers d'une dynamique culturelle et littéraire.

**- Mettre en place un climat scolaire au service des apprentissages.**

L'objectif est de favoriser un climat scolaire serein en encourageant une communication positive entre les acteurs de l'école.

Voici les actions prévues cette année dans le cadre du projet d'école :

**objectif 1 :**

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Thème des découvertes des différents milieux.	Le concours kangourou (koala)	Le concours kangourou
Projet jardin.	Calcul@tice	<a href="#">Calcul@tice</a>
Aime tes dents	Sciences avec le collègue.	
	M' tes dents.	La semaine des mathématiques en relation avec le collègue
	Projet potager	

**objectif 2 :**

Cycle 1	Cycle 2	Cycle3
Le salon du livre.	Le salon du livre.	Le salon du livre.

<p>L'utilisation du vidéo pro pour la verbalisation des activités de la journée.</p> <p>Thème des découvertes des différents milieux.</p> <p>La médiathèque.</p> <p>Sorties culturelles.</p>	<p>Le rallye lecture.</p> <p>Le logiciel TACIT,</p> <p>Logiciel de lecture compréhension.</p> <p>Le dispositif ROLL.</p> <p>Journal et blog scolaire</p>	<p>Le rallye lecture.</p> <p>Le logiciel TACIT,</p> <p>Logiciel de lecture compréhension.</p> <p>Journal et blog scolaire</p>		
<b>objectif 3 :</b>				
Cycle 1	Cycle 2	Cycle3		
<p>Projet « Etend' Art »</p> <p>Rencontre parents professeurs.</p>	<p>Projet « Etend' Art »</p> <p>Rencontre parents professeurs.</p> <p>Mise en place des messages clairs.</p> <p>Développement des CPS</p> <p>Règles de vie de cour et responsabilités par rapport au matériel</p> <p>Education aux</p>	<p>Projet « Etend' Art »</p> <p>Rencontre parents professeurs.</p> <p>Règles de vie de cour et responsabilités par rapport au matériel</p> <p>Education aux dangers d'internet</p>	<p><u>Mme Raspiengeas</u></p> <p>M. Durreau</p> <p>M. Colas</p> <p>M. Durreau</p> <p><u>Mme Clerté</u></p>	<p><u>Le dispositif PDMQDC sera-t-il reconduit ?</u></p> <p>Il n'y a pas de réponse définitive. Les « CP à 12 élèves » ne sont pas encore établis.</p> <p>Ce qui est sûr, c'est qu'il n'y aura pas les deux dispositifs à la fois.</p> <p>A l'heure actuelle, les effectifs prévisionnels de 2018 ne permettront de bénéficier d'une classe supplémentaire, même dans le cas d'un CP réduit. Les autres niveaux et classes (CE1 à CM2) seraient alors gonflés.</p> <p><u>Pourquoi tous les parents n'ont-ils pas été mis au courant des incidents (jeux dangereux) dans la classe des CM avant les vacances ?</u></p>

	dangers d'internet  EMC et place accordée aux débats.	EMC et place accordée aux débats.	Mme Lecointre	Les événements ayant eu lieu dans l'après-midi de la sortie, la maîtresse n'a pas eu le temps de prévenir dans les cahiers, mais seulement à la grille aux parents présents. Cependant, la situation a été gérée au sein de la classe et les enfants ont été sensibilisés aux risques de l'internet et de son influence.
<p>Cette année l'école bénéficie du dispositif : « plus de maîtres que de classes ». Cela permet de mettre en place des méthodes de travail efficaces et au plus près des élèves, notamment ceux dont les compétences sont les plus fragiles. Le dispositif se concentre sur le cycle deux et les apprentissages fondamentaux.</p>			M. Durreau	Il est vrai qu'il aurait fallu communiquer plus rapidement aux parents concernés.
<p><b>En conclusion de ce point nous retenons que :</b> <b><i>Le projet d'école permet de piloter les actions des enseignants dans une orientation commune et d'apporter les meilleures conditions de réussite à l'ensemble des élèves.</i></b></p> <p>5. <u>Les informations relatives aux aides et au travail du RASED.</u> Afin d'aider au mieux les élèves, l'école peut mettre en place différents types d'aide pour les élèves en difficultés.</p> <p><u>Le dispositif plus de maîtres que de classes :</u> comme évoqué plus haut, il est ciblé sur le cycle 2 et les apprentissages fondamentaux que sont la lecture, l'écriture, les mathématiques. Mais il vise également les autres matières en permettant la mise en œuvre de pédagogies plus interactives et plus proche des élèves.</p>			M. Béthanis  Mme Raspiengeas	<p><u>Ce projet d'école souligne le travail collectif de qualité des enseignants, notamment sur la place des élèves dans les apprentissages et sur la formation de la personne.</u></p> <p><u>En effet, le dernier axe est un point qui n'avait pas été si clairement mis en lumière jusqu'à présent mais qui semble très positif.</u></p>

Les activités pédagogiques complémentaires : elles remplacent le dispositif d'aide personnalisée. Elles sont définies selon trois modalités : de l'aide aux élèves en difficulté (comme l'aide personnalisée), de l'aide méthodologique, ou des activités relatives au projet d'école. Les APC se déroulent à raison de 36 heures par an. Elles se destinent à des petits groupes notamment pour l'aide aux élèves en difficulté. Les APC étant des activités facultatives, la proposition de l'aide se fait par l'enseignant et est soumise à l'accord des familles concernées.

L'aide du RASED, l'aide des enseignants du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés, se destine aux élèves dont les difficultés demandent un accompagnement plus expert, et plus soutenu. Les membres du RASED sont au nombre de 3 : Maître E, Maître G, Psychologue scolaire. Les demandes d'aide concernant le RASED peuvent venir des enseignants, mais aussi de la famille. Sur l'école, nous avons la chance de bénéficier du travail des 3 maîtres du RASED, mais seulement de septembre à décembre.

**En conclusion de ce point nous retenons que :**  
***De nombreuses aides peuvent être apportées aux élèves en fonction de leurs difficultés. Cette année, la poursuite du dispositif PDMQDC est un apport majeur pour l'école.***

6. Les dates de l'année scolaire:  
Cette année, la date la fête de Noël pose problème.

La fête de Noël aura peut être lieu le vendredi 15 décembre dans la salle du foyer rural.

Mme  
Raspiengeas  
M. Durreau

M. Bluteau

Y a-t-il souvent des familles qui refusent des aides ?

Cela arrive, particulièrement quand on rentre dans la sphère privée, par exemple pour des problèmes d'ordre psychologiques ou que la question du handicap est posée. Le temps de dialogue puis d'acceptation de la part des parents est parfois long, vu de l'extérieur.

Pour la fête de Noël, il se renseignera pour la tenue le vendredi 15 décembre, en dépit de la réservation par l'école privée.

D'autres événements viendront ponctuer différents projets éducatifs : un carnaval ; une rencontre danse ; un pentathlon ; une rencontre chant, la journée « Etend'Art ».

Lors de ces événements la participation des parents est d'une grande importance quant à l'organisation : encadrement réglementaire pour les déplacements, préparation rangement des salles... Il nous semble important que les parents se sentent impliqués dans la vie de l'école dans toutes ces manifestations.

**En conclusion de ce point nous retenons que :**

***Cette année des événements viendront ponctuer l'année. A l'occasion de ces événements, la participation des parents sera primordiale pour le bon déroulement des fêtes et sorties pédagogiques.***

7. Désignation de commissaires aux comptes de la coopérative.

Cette année est la 8ème année de fonctionnement de la coopérative scolaire. Pour réaliser certains projets, les classes ont parfois besoin d'acquérir certains matériels que l'on ne peut demander à la collectivité. La coopérative permet de mettre en place des projets éducatifs motivants, sans que les conditions matérielles ne soient un frein à l'action. Pour cela il est aussi nécessaire de récolter des fonds. Cela passe par diverses actions comme la photo de classe ou la vente de gâteaux et de boissons lors des fêtes. Afin d'assurer la transparence des rentrées et des sorties d'argent, le conseil d'école a pour fonction de nommer deux commissaires aux comptes qui seront chargés de vérifier la comptabilité de la coopérative.

**En conclusion de ce point nous retenons que :**

***Sont désignées commissaires aux comptes : Mme Clerté et Mme Chabirand.***

8. Les travaux dans l'école :

### Hygiène et sécurité :

Depuis deux ans, le PPMS (Plan de Prévention et de Mise en Sécurité) qui vise à anticiper les situations de crise, a pris une nouvelle dimension avec la prise en compte des menaces d'attentats. Celles-ci s'ajoutent aux autres situations à risques telles que : les confinements (accidents industriels ou catastrophes climatiques) ou évacuations (incendie). Afin de préparer les élèves à réagir le mieux possible dans ces situations, des exercices auront lieu cette année.

L'exercice intrusion de ce premier trimestre s'est bien déroulé. L'usage des talkies walkies s'est révélé efficace. Il faudra prendre l'habitude de l'avoir en permanence avec soi.

Comme il a été évoqué l'année dernière, il serait pertinent d'envisager quels aménagements permet de gagner en sécurité pour les bâtiments sans entraver de façon trop importante le bon fonctionnement de l'école. Ainsi, par exemple, pour améliorer la sécurité à l'entrée de l'école, on pourrait envisager la mise en place d'un système électrique avec vidéophone. Des devis ont été demandés.

Il faudrait également envisager le changement de l'ensemble des serrures du bâtiment principal. En effet, les interventions ponctuelles du serrurier ne donnent pas satisfaction et les serrures continuent de se détériorer rendant l'ouverture des portes compliquée.

### Travaux divers et investissement :

L'équipe enseignante remercie la mairie, et particulièrement l'équipe d'Alain pour sa réactivité et sa disponibilité quant aux petits travaux d'entretien.

Depuis 4 ans, une démarche d'investissement a été mise en place avec la mairie pour envisager les évolutions de l'école dans le temps afin que les élèves puissent profiter des meilleures conditions d'enseignement. Dans ce sens, une liste d'investissement souhaitée par l'équipe enseignante est proposée chaque année à la mairie et présentée au

M. Bluteau

Le devis pour les interphones et visiophones ont été reçus. Le montant s'élève à 4000 euros.

Pour la mise aux normes de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, un projet a été sélectionné et sera présenté aux parents dans l'année pour des travaux dans l'été.

Mme Raspiengeas

Un bitume est prévu à la place des graviers devant la classe des CM.

M. Bluteau

Quelle utilisation pour un panneau phonique ?

M. Durreau

La possibilité de créer des îlots de travail au sein même de la classe, quand le travail en ateliers est de plus en plus présent en classe. Le panneau permet une discrétion sonore et visuelle

<p>conseil d'école. <i>(voir pièce jointe)</i> Je souligne que cette démarche a permis depuis quatre ans de nombreuses avancées en terme d'équipement.</p> <p><b>En conclusion de ce point nous retenons que :</b> <b>L'investissement important de la municipalité pour l'école permet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>d'entretenir des locaux pour qu'ils demeurent en bon état,</b></li> <li>• <b>d'offrir ainsi aux enseignants et aux élèves de bonnes conditions de travail,</b></li> <li>• <b>de discuter de façon constructive en conseil des maîtres et en conseil d'école pour se projeter dans l'avenir, afin de rester une école moderne.</b></li> <li>• <b>d'assurer une réflexion sur la sécurité et l'hygiène des élèves pour que celles-ci soient les meilleures possibles.</b></li> </ul>	<p><u>Mme Vigneron</u> M. Durreau</p>	<p>positive pour les groupes de travail.</p> <p><u>Pourquoi ne pas proposer aux élèves d'assister aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai ?</u> Il proposera à ses élèves d'y participer mais cela restera du volontariat.</p>
--	---	--

Le conseil d'école s'est achevé à 20h05

La secrétaire de séance :

Le directeur de l'école : M. Durreau.